



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I- INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHETEUR PUBLIC :

Office des postes et télécommunications de Polynésie française, Etablissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège social est situé au Rond-point de la base marine – Fare Ute - BP 605 - 98713 Papeete - Tahiti, Polynésie française, et immatriculé sous le numéro TPI 08 36 C au RCS de Papeete - N° TAHITI 002 790, représenté par son Président-directeur général, M. Jean-François MARTIN ; Tel : 40 41 75 00 ; Email : contact@opt.pf

II- OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

1. Objet

Le présent appel d'offres ouvert a pour objet l'exécution de travaux de charpente, couverture, plancher, zinguerie, dans le cadre de l'extension et la rénovation d'un bâtiment et de ses réseaux situés à Faa'a.

2. Type de marché

Il s'agit d'un marché public de travaux.

3. Lieu d'exécution des travaux et accès

Le présent marché prendra lieu et place sur le site de l'OPT de Hotuarea situé dans la commune de Faa'a sur l'île de Tahiti.

4. Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de dix (10) mois renouvelable une fois par tacite reconduction pour une durée de six (6) mois.

5. Visite obligatoire sur site

Sous peine d'irrecevabilité de leur offre, les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du bâtiment du centre des cœurs de réseaux de l'OPT situé dans la commune de Faa'a sur l'île de Tahiti, Polynésie française.

Les modalités de cette **visite unique** sont précisées dans le règlement de la consultation.

III- FORMES DU MARCHÉ :

Le présent marché n'est pas fractionné en tranches.

IV- PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS

La prestation n'est pas divisée en lots. L'appel d'offres porte sur 1 lot unique : Charpente/ Couverture/ Plancher/ Zinguerie.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) sont imposées. Les candidats doivent y répondre sous peine du rejet de leur offre.

V- TYPE DE PROCEDURE

Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux articles LP 322-2 et suivants du code polynésien des marchés publics (CPMP).

VI- CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT PAR LES CANDIDATS :

▪ Documents et renseignements relatifs aux obligations fiscales et sociales :

1. Renseignements relatifs à l'identification et aux coordonnées du candidat ou des membres du groupement candidat ;
2. Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles LP 233-1 et A 233-5 ;
3. Attestations établies par la direction des impôts et des contributions publiques, le receveur des impôts et la direction générale des finances publiques, justifiant, au 31 décembre 2018, de la situation fiscale régulière du candidat à l'égard de ses obligations déclaratives et de paiement des impôts exigibles ;
4. Attestation établie par la caisse de prévoyance sociale justifiant, au 31 décembre 2018, que le candidat est à jour de ses obligations de déclaration, et pour les régimes contributifs, de paiement des cotisations, majorations et pénalités et autres contributions exigibles ;

- Documents et renseignements relatifs aux capacités financières :
 5. Attestation de souscription à une assurance couvrant les risques professionnels avec la mention de montants de garantie suffisants au vu du marché concerné ;
 6. Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la réglementation applicable localement ;
- Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles :
 7. Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;
 8. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique ;
 9. Certificats de qualifications professionnelles ;
- Attestation de visite sur site remise par le maître d'œuvre ;
Ce document est détaillé dans le règlement de la consultation.

VII-CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les offres de base et les prestations supplémentaires éventuelles seront notées et classées en fonction des critères et sous-critères de sélection et de pondération suivants :

CRITERES ET SOUS CRITERES	PONDERATION ET SOUS PONDERATION
1) Prix	50
2) Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique et comprenant les sous-critères suivants : Moyens techniques et humains mis en œuvre et spécifiquement dédiés par le candidat à l'exécution des travaux Note d'hygiène et sécurité	50
	40
	10

VIII- DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Les date et heure limites de réception des candidatures et des offres sont fixées au **12 juin 2019** avant 11h00 heure de Tahiti. Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

IX- RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Les candidats peuvent obtenir le dossier complet d'appel d'offres au format électronique en envoyant une demande à l'adresse e-mail suivante : tiare.tehei@opt.pf.

Les documents de la consultation à retirer par les candidats sont les suivants :

- le règlement de la consultation ;
- l'acte d'engagement et ses annexes ;
- le cahier des clauses administratives ;
- le cahier des clauses techniques et ses annexes.

X- CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES :

Chaque candidat doit présenter un dossier de candidature comprenant les pièces listées à l'article 6 du présent avis d'appel public à la concurrence et dans le règlement de la consultation. Les documents constitutifs de l'offre (offre de base et prestations supplémentaires éventuelles) sont détaillés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après :

1. Documents constitutifs de l'offre

- a. **L'acte d'engagement (A.E)** en un exemplaire original, à compléter, parapher, dater, signer par la personne habilitée à engager l'entreprise, **y compris ses annexes**. Il est demandé à l'entreprise soumissionnaire de :
 - i. faire connaître la liste maximale de ses sous-traitants et leurs conditions de paiement ; et
 - ii. de compléter la Décomposition du Prix Global Forfaitaire jointe sans aucune modification de forme ou de quantité.

b. **Une offre technique détaillée** répondant aux spécifications demandées dans le cadre de cet appel d'offres ouvert et notamment aux dispositions du CCT ; L'offre technique devra obligatoirement intégrer les informations suivantes :

- l'organisation de l'exécution des prestations incluant le nombre de personnes affectées au chantier ;
- les moyens techniques affectés au chantier ;
- les fiches techniques des matériaux utilisés par le soumissionnaire pour le chantier;
- les mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier ;
- les mesures prévues dans le cadre de l'exécution des travaux pour la protection et le respect de l'environnement, la gestion et le traitement des déchets, la limitation des émissions sonores susceptibles de troubler la tranquillité des riverains ou du personnel travaillant sur le site ;
- le plan de charge du candidat et les délais d'exécution proposés. Ces derniers ne pourront pas être supérieurs à ceux indiqués en annexe 2 de l'acte d'engagement ; et
- tout autre document que le candidat jugera utile à l'appui de son offre.

2. Remise des offres et candidatures sous enveloppe cachetée

L'enveloppe devra impérativement contenir les pièces mentionnées dans le règlement de la consultation et porter la mention suivante :

« Appel d'offres n° CS/OPT/DCSP/19/00063

Travaux de charpente, couverture, plancher, zinguerie dans le cadre de l'extension et la rénovation

d'un bâtiment et de ses réseaux situés à Faa'a

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

3. Remise du dossier sous forme papier

Le dossier d'appel d'offres sera remis :

- soit directement sur place à l'adresse indiquée dans le règlement de la consultation contre récépissé ;
- soit à un prestataire de transport de courrier express (CHRONOPOST, FEDEX, DHL, etc.) pour une expédition en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée dans règlement de la consultation.

Les dossiers remis sur place ou au prestataire de courrier express après la date limite de réception ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

XI- DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

Le 06 mai 2019